DEPARTEMENT
VOSGES
CANTON
LE VAL-d'AJOL
COMMUNE
LE VAL-d'AJOL

ARRETE n° 260 / 2026

OBJET :

REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION A L'OCCASION DE TRAVAUX

Le Maire du Val-d'Ajol,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-4,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant les travaux de désaturation des réseaux télécom sur Le Val d'Ajol,

ARRETE:

ARTICLE 1° - A compter du lundi 07 décembre 2026 jusqu'au mercredi 06 janvier 2027, la circulation de tous véhicules sera réduite ponctuellement de 8h00 à 18h00 sur les voies suivantes :

- RD20,
- Les mousses,
- Hamanxard,
- Route Hamanxard,
- Rue des Mousses,
- Chemin de la grotte,
- Place de la Gare,
- Avenue de la Gare,
- Place de l'Eglise (RD23),
- Rue de Plombières.

Un alternat manuel sera mis en place pour un chantier mobile. Le stationnement et le dépassement seront interdit au droit du chantier. La vitesse sera réduite à 30 km/h dans la zone du chantier.
Ces prescriptions seront levées à l'avancement du chantier.

ARTICLE 2° - La signalisation nécessaire aux prescriptions du présent arrêté sera mise en place, surveillée et entretenue par l'entreprise SOGETREL en charge des travaux pour le compte d'ORANGE.

ARTICLE 3° - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol sera chargé de l'application des dispositions édictées par le présent arrêté.

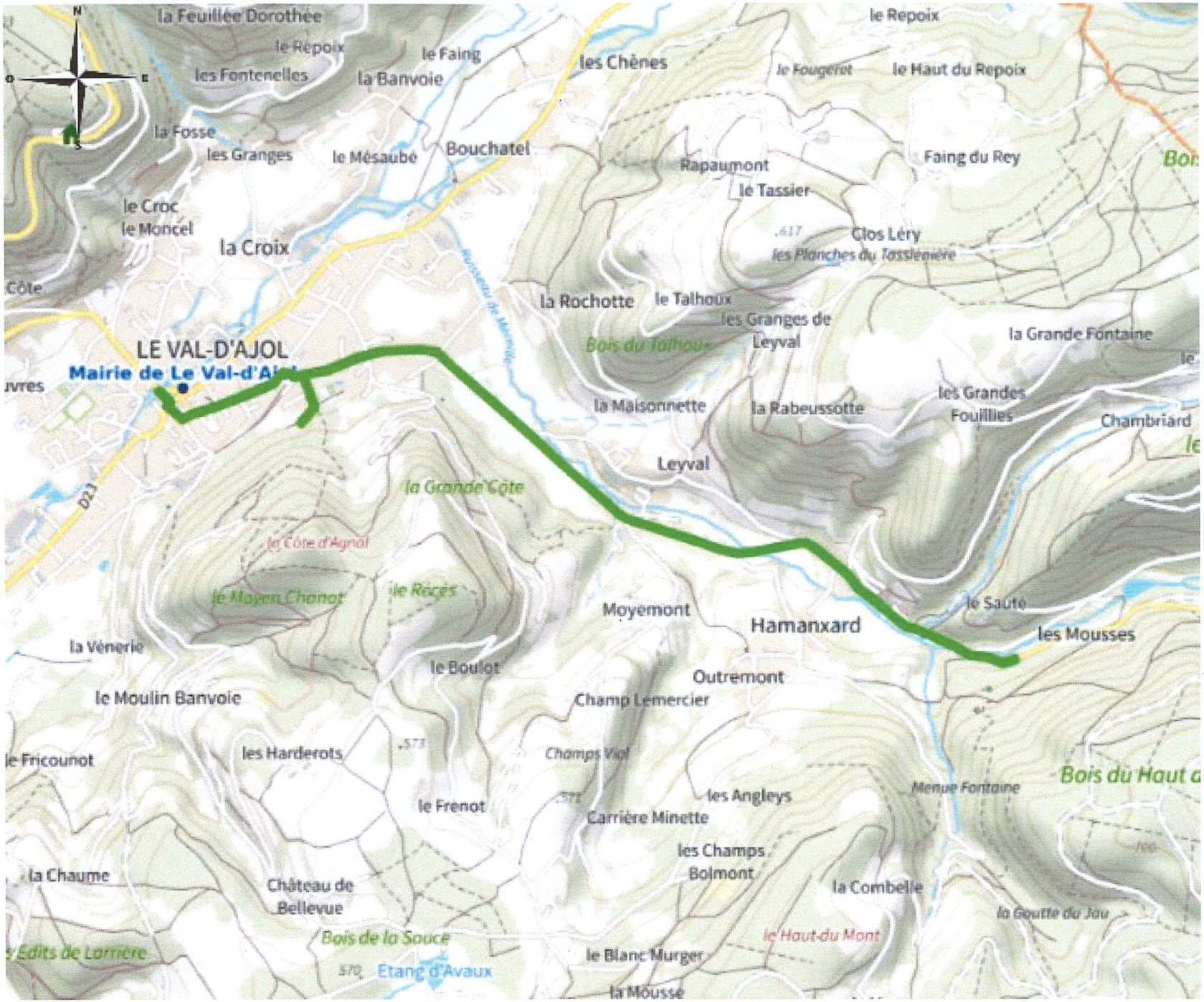
ARTICLE 4° - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

. Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val d'Ajol,
. Monsieur le Gestionnaire Techniques,
. Monsieur le Responsable des ateliers Municipaux,
. Monsieur le Chef de Centre de Secours des Pompiers du Val d'Ajol,
. Service départemental d'incendie et de secours des Vosges,
. Conseil Départemental des Vosges Unité Territoriale Est, Centre d'Exploitation de Remiremont,
. SICOVAD.

LE VAL-d'AJOL, le 17/11/2026
Le Maire,

MAIRIE DU VAL D'AJOL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VOSGES

Thomas VINCENT


la Feuillée Dorothée
le Repoix
le Faing
les Fontenelles
la Banvoie
les Chênes
le Fougerot
le Haut du Repoix
la Fosse
les Granges
le Mésaubé
Bouchatel
Rapaumont
Faing du Rey
le Tassier
le Croc
le Moncel
la Croix
Clos Léry
les Planches du Tassleneère
Côte
la Rochotte
le Talhoux
les Granges de Leyval
Bois du Talhoux
la Grande Fontaine
LE VAL-D'AJOL
Mairie de Le Val-d'Ajol
la Maisonnette
la Rabeussotte
les Grandes Fouillies
Chambriard
Leyval
la Grande Côte
le Côte d'Agriol
le Moyen Chenot
le Rocès
Moyemont
Hamanxard
le Sauté
les Mousses
la Vénerie
le Boulot
Outremont
le Moulin Banvoie
Champ Lemercier
le Fricounot
les Harderots
Champs Viot
Bois du Haut d
Menue Fontaine
le Frenot
les Angleys
Carrière Minette
les Champs Bolmont
la Chaume
Château de Bellevue
la Combelle
la Goutte du Jou
Bois de la Sauce
le Haut-du Mont
Edits de Lorrière
le Blanc Murger
Etang d'Avaux
la Mousse